

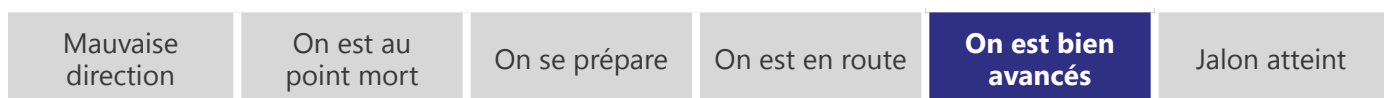
# Jalon 5

## Internet haute vitesse est considéré comme un **service essentiel**

### Pourquoi ce jalon ?

➤ L'accès à Internet est progressivement passé d'un bien de luxe à une nécessité pour la majeure partie de la population. Que ce soit pour l'éducation, le travail, l'accès à la culture et à de plus en plus de services publics, une connexion Internet est devenue essentielle pour participer pleinement à la vie en société en tant que citoyen-ne. Cependant, contrairement aux autres infrastructures jugées essentielles comme les réseaux d'électricité ou les aqueducs, l'accès à Internet au Québec est entièrement géré par des acteurs privés, qui agissent en fonction des règles du marché et concentrent leur offre dans les zones les plus rentables (souvent les villes densifiées). En 2018, 10 % de la population québécoise n'avait pas accès à une connexion Internet jugée acceptable par les standards canadiens. Pour remédier à la situation, les gouvernements provincial et fédéral subventionnent à hauteur de plusieurs centaines de millions de dollars les entreprises de télécommunication afin qu'elles augmentent leur couverture territoriale. Cependant, une fois déployés, les réseaux demeurent en possession des entreprises majeures de télécommunications, qui peuvent ensuite monétiser leur accès à d'autres plus petits joueurs. Le marché des télécommunications est ainsi dominé par un petit nombre d'entreprises qui génèrent des marges de profit élevées, tel que souligné à plusieurs reprises par le CRTC. Le Canada est de fait l'un des pays où l'accès à Internet est le plus cher au monde, et le caractère essentiel de ce service conduit des citoyen-ne-s à s'y abonner en amputant parfois leur budget pour leurs autres biens essentiels (vêtements, nourriture). Ce jalon propose qu'une connexion Internet haute vitesse soit reconnue comme un service essentiel auquel tous les Québécois et Québécoises devraient avoir accès, afin de mettre en place des mesures qui améliorent à la fois sa qualité et son accessibilité financière sur l'ensemble du territoire.

### Niveau d'avancement



### Qui doit être mobilisé ?



**Gouvernement :**  
provincial et fédéral



**Entreprises du numérique :** liées aux réseaux et infrastructures



**Investisseur-euse-s :** liés aux réseaux et infrastructures



**Personnes et organisations utilisatrices**  
(individus, organisations publiques, privées et non gouvernementales)



**Société civile**

## Comment pourrait-on s'y rendre?

---

Au-delà de reconnaître politiquement l'accès à Internet haute vitesse comme un service essentiel, plusieurs mesures pourraient contribuer à améliorer son équité d'accès :

- **Ajouter des conditions d'accessibilité aux subventions de déploiement** (comme le fonds pour la large bande du CRTC) dans le but de trouver le juste milieu entre rentabilité économique suffisante pour les opérateur-riche-s qui déploient leurs infrastructures dans les régions moins densifiées et l'accessibilité du coût des forfaits;
- **Étudier la possibilité de nationaliser une partie du réseau pour combler la demande des zones les plus difficiles d'accès comme cela est fait** en Saskatchewan avec la société SaskTel;
- **Laisser la propriété des infrastructures aux municipalités ou aux regroupements régionaux** qui peuvent par la suite les louer aux compagnies d'accès à Internet pour gérer l'offre;
- **Des solutions communautaires existent ailleurs et pourraient être popularisées au Québec**, à l'image des *mesh networks* de la ville de Detroit aux États-Unis. Ces réseaux consistent à ouvrir et connecter entre eux les boîtiers Wi-Fi des particuliers pour former des zones où l'on peut accéder à Internet sans nécessiter son propre abonnement. Cela permet d'offrir des solutions communautaires aux ménages qui n'ont pas les moyens de souscrire à un forfait.

## Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

---

- Si Internet n'est pas officiellement reconnu comme un service essentiel aujourd'hui, plusieurs plans gouvernementaux d'envergure, à la fois à l'échelle provinciale et fédérale, visent à augmenter la couverture pour que l'ensemble des foyers aient accès à une vitesse de connexion convenable, comme la Stratégie canadienne pour la connectivité ou l'Opération haute vitesse du Québec.

## Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

---

- Si les plans gouvernementaux n'établissent pas davantage de mesures visant à contrôler les prix d'accès, les lacunes techniques de la connexion pourront être en effet comblées, mais cela n'aura pas d'impact sur ses freins financiers.

## Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

---

- La stratégie de connectivité du territoire par les réseaux est-elle suffisante pour résorber l'ensemble des inégalités d'accès que représente la fracture numérique?

## Ressources

---

[Dion, M. \(2021\) Internet haute vitesse : un retard «difficile à rattraper», selon Bell](#)

Couturier, E. -L., (2018) Services Internet au Québec : Il faut reprendre le contrôle. IRIS, no10, Mars 2018, pp. 1-4.

[Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes \(2019\) Fonds pour la large bande](#)

[Innovation, Sciences et Développement économique Canada \(2019\) La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité](#)

Lavoie-Moore, M. (2021) 9 milliards pour un accès inéquitable à Internet

[Le Gouvernement du Québec a récemment mis en ligne une carte interactive pour voir les régions desservies ou non par l'Internet haute vitesse](#)